

n° 12

3 Juillet 2024

Viticulture Auvergne

À retenir cette semaine

Mildiou : progression de la maladie sur certaines parcelles

Oïdium : peu d'évolution de la maladie. Quelques rares taches observées.

Black-Rot : quelques taches avec présence de champignon. Pas d'évolution de la maladie.

Tordeuses de la grappe : quelques glomérules observées. La deuxième génération n'est pas encore arrivée.

Cicadelle verte : maintien du nombre de larves. Premières marques sur le feuillage

Flavescence dorée : présente sur plusieurs secteurs. Présence de L1-L2

Évolution des stades phénologiques : Développement de la végétation. Stade moyen : grain de plomb

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 21 parcelles observées par 11 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 5 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

17 parcelles renseignées, 14 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques ont évolué par rapport à la semaine précédente. La pousse a été active. Au niveau des grappes, on observe parfois des différences de stades phénologiques au sein des ceps et des parcelles. Les stades phénologiques s'étalent de nouaison (BBCH71)/ grains de plomb (BBCH73) jusqu'à grains de pois (BBCH 75). Toutes les parcelles sont concernées par la coulure à différentes intensités.



La note oiseaux :

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,...). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures. Plus d'informations [ICI](#).

Abeilles sauvages : INFORMATION BIODIVERSITE

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent. Plus d'informations [ici](#).



Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

IMPORTANT : L'annexe à l'arrêté du 20 novembre 2021 portant définition des cultures non attractives a été annulée par le Conseil d'Etat.

La culture de la vigne est maintenant concernée par la réglementation sur la protection des pollinisateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. Pour plus d'informations : [LIEN](#)

Note biodiversité : Flore bord de champs

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire. [LIEN](#)



[LIEN FICHE DATURA](#)

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

Situation sanitaire

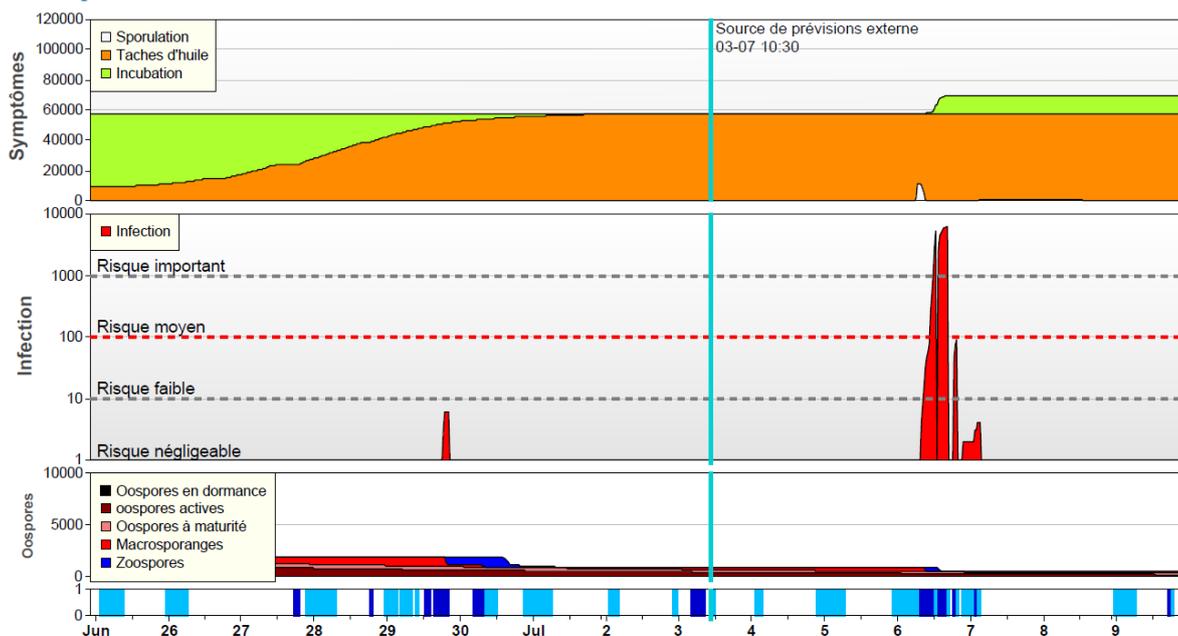
Mildiou



Cette semaine, de nouvelles feuilles contaminées ont été observées. Quelques grappes atteintes de mildiou ont également été observées. Sur certaines parcelles, il s'agit d'une très forte progression. On observe de 10 % à plus de 30 % de ceps touchés par le mildiou sur feuilles. Sur une parcelle, on atteint 90 % de ceps touchés. L'intensité des symptômes est variable selon les parcelles. Les grappes sont également touchées par le mildiou : de quelques grappes observées jusqu'à 10 % de grappes touchées sur une parcelle. Le mildiou s'est développé suite aux pluies orageuses du 20-22 juin.

Comme le montre les graphiques de la page suivante, les pluies de ce week-end devraient occasionner des contaminations si la vigne n'est pas protégée.





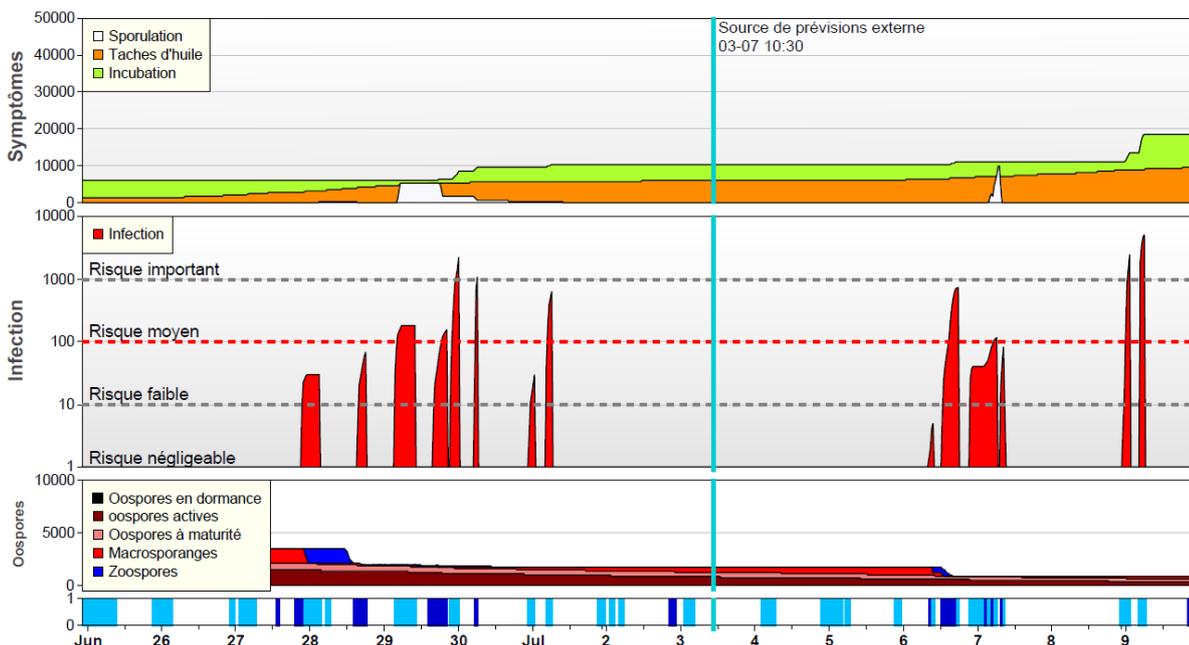
La **pluviométrie** se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

Le **graphique inférieur** montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

Le **graphique du milieu** montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le **graphique supérieur** montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.

Les graphiques présentés ici montrent la pression de la maladie en l'absence de traitement.



Produits de biocontrôle :

Il existe plusieurs produits alternatifs aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Il s'agit de produits issus d'organismes ou d'extraits naturels avec effet de protection ou de biostimulation des cultures.

Certains produits ont montré leur efficacité pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques et les populations de ravageurs de la vigne.

Plusieurs produits de biocontrôle présentent une action fongicide contre le mildiou et l'oïdium : l'huile essentielle d'orange douce, les phosphonates de potassium ou phosphonates de disodium, du soufre pour l'oïdium.... D'autres produits de biocontrôle servent à stimuler les défenses des plantes : les cerevisanes (parois de levures), les COS-OGA (association de chitosan et de pectine), l'extrait de fenugrec pour l'oïdium...

Note de service DGAL/SDSPV/2024-257 du 25 avril 2024

[Liste produits biocontrôle](#)

Oïdium



Quelques feuilles ont été observées hors réseau cette semaine. La pression est pour l'instant limitée. Cependant, la vigne est dans une période de grande sensibilité vis-à-vis de l'oïdium. Il convient d'être vigilant. En effet, en cas de remontée de températures, le champignon pourrait se développer rapidement.

Pour rappel, ce champignon apprécie tout particulièrement une lumière faible et diffuse, une hygrométrie élevée (>60%), et son optimum se situe entre 20 et 27 degrés. Les fortes pluies lessivent l'oïdium. La forte luminosité n'est pas favorable à la germination des conidies contrairement à la lumière diffuse.

Black-Rot



Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. La fréquence d'observation des symptômes reste faible pour l'instant mais le champignon est à surveiller car le risque est bien présent. Les pluies annoncées pour le week-end risquent de favoriser l'apparition de nouveaux symptômes.

Ce champignon a besoin d'une hygrométrie élevée (supérieure à 90 %) et de pluies successives car le temps d'humectation est assez long. Son optimum se situe autour de 25 degrés. La température minimale pour son développement est de 9 degrés.





Méthodes préventives :

Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques :

En premier lieu, la gestion de la vigueur. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le choix du cépage, du porte-greffe et du clone.

La vigueur se gère également par la gestion du travail du sol, de la fertilisation et des amendements, et par le raisonnement de l'enherbement.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des travaux en vert dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep. L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera l'aération du feuillage.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et l'épamprage peuvent être réalisés dès à présent.

Le palissage et le rognage sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un effeuillage pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le drainage de parcelles présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de brûler les bois atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores

Cicadelle verte



Il n'y a pas d'évolution de vols d'adultes vis-à-vis de la semaine dernière. Seuls quelques adultes ont été observés sur la face inférieure des feuilles. On observe comme la semaine précédente une dizaine voire une vingtaine de larves jusqu'à près de 70 larves pour 100 feuilles observées sur une parcelle. Les piqûres de cette cicadelle commencent à être observées sur le bord des feuilles.



Les larves et les adultes se déplacent en crabe et s'observent sur la face inférieure des feuilles.

Les larves sont vertes voire parfois rosâtres.



Tordeuses de la grappe



Quelques glomérules ont été observées cette semaine. La présence de glomérules varie de 1 à 2 pour 100 grappes jusqu'à 10 glomérules sur une parcelle. Seuls quelques papillons ont été repérés et capturés dans les pièges du réseau. La deuxième génération de papillons ne s'est pas encore développée.



Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

Cicadelle de la flavescence dorée

La présence de cicadelles s'observe sur plusieurs secteurs.

Voici la carte interactive des zones de traitements obligatoires contre la cicadelle de la FD mise à jour pour 2024.

https://carto.datara.gouv.fr/1/carte_flavescence_doree_2024.map

La cicadelle de la flavescence dorée se reconnaît grâce à ses deux points noirs au niveau de l'abdomen et se déplace en sautant quand elle est dérangée.

En bas, une exuvie de cicadelle de la Flavescence dorée

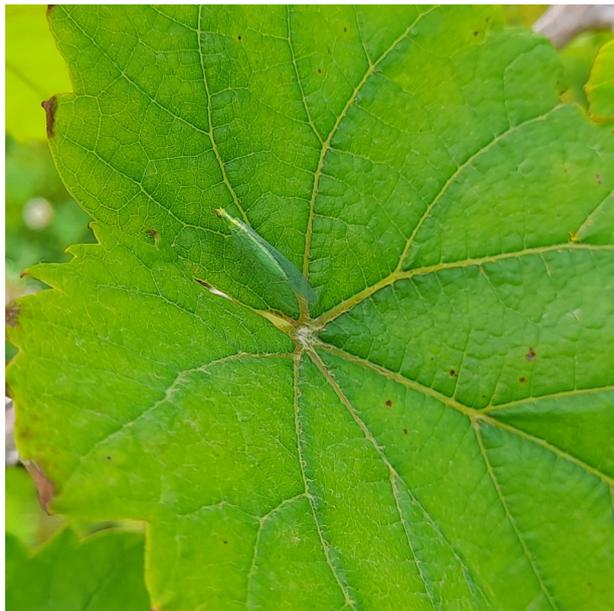


Vus au Vignoble

Chrysopes observées sur vignes.

Les chrysopes sont des auxiliaires s'attaquant aux noctuelles, aux tordeuses, aux cochenilles, aux acariens...

Elles peuvent réduire les populations de ces ravageurs.



Les premiers symptômes d'Esca/BDA sont apparus cette semaine.

R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .

